



Bulletin technique no 34 2.0

Objet: Critères des membranes acoustiques pour installation collée sous le plancher Mirage Lock

Ce bulletin technique a pour but de faire une mise au point sur les membranes acoustiques et sur les paramètres minimums à rencontrer afin de maintenir la garantie structurelle à vie du produit Mirage Lock.

Il est possible de coller un plancher Lock sur une membrane acoustique. Cependant, la membrane et l'assemblage doivent rencontrer les critères suivants :

	Critères	Normes	Limites	Commentaires
Membrane seulement	Compressibilité @ 25 % de déflexion ou Déflexion maximale @ 5 psi de charge <i>*essai effectué avec une seule membrane</i>	ASTM D-3575	≥ 5 psi épaisseur de moins de 3 mm ≥ 7 psi épaisseur entre 3 et 5 mm	Limiter le mouvement (confort et bruit) 5 mm étant l'épaisseur maximale
	Traction @ 100 % élongation ou moins	ASTM D-412 (méthode A) (ou équivalent)	60 psi (min 0.4 Mpa)	Pour limiter la dilatation / contraction et assurer une bonne résistance de la membrane
	Transfert d'adhésif - plancher	N/A	75 %	Pour assurer une bonne adhésion
	Température de service		-6 à 43 °C (20 à 110 °F)	Pour résister au chauffage radiant
	Transmission de vapeur d'eau	ASTM E-96	Min 0,6 lb / 1.000 pi ² / 24 h	Pour être considérée comme pare-vapeur

Membrane : ne pas confondre avec un produit imperméabilisant du béton ou sous-plancher.

Assemblage typique *	Traction (perpendiculaire au plan de collage)	EN 14293 (ou équivalent)	50 psi (0.35 Mpa) (cure de 7 jours) Max 4 mm @ 50 psi (0.35 Mpa)	La valeur n'est pas en % afin que l'épaisseur n'influence pas le résultat
	Fluage en tension (perpendiculaire au plan de collage)	EN 14293 (ou équivalent)	Max 2 mm (depuis la charge) Charge 30 psi (0.2 Mpa) Maintien de 30 minutes	Pour limiter dilatation / contraction et les déformations excessives

** Exemple d'assemblage typique : sous-plancher + colle + membrane + colle + lames de plancher Lock. L'effet de la colle et de la membrane doit être pris en considération pour assurer le bon comportement du produit.*

Note 1 : La performance acoustique dépend grandement des éléments de la structure du bâtiment telle que la mise en œuvre du sous-plancher.

Notes importantes :

- Tous les critères doivent être respectés afin d'assurer une bonne performance du produit.
- L'adhésif utilisé pour l'installation doit répondre aux critères du bulletin technique no 33.

Mirage ne peut être tenue responsable en ce qui concerne :

- La performance acoustique de la sous-couche (voir note 1);
- La résistance à long terme (humidité, moisissure);
- La composition de la membrane, des matériaux et des adhésifs (formaldéhyde, COV, etc.);
- La compatibilité avec les colles et les scellants (selon le fabricant);
- La garantie (qui devrait au minimum atteindre celle de Mirage);
- Des problématiques liées à l'utilisation ou à l'installation de la membrane et de ses accessoires.

Département de Service Technique Mirage

1 800 463-1303

technique@planchersmirage.com